BASSIN BELLEGARDIEN | PAYS DE GEX

VALSERHÔNE

Depuis plus d'un siècle, le fromage se décline sous toutes ses formes avec la famille Bailly

Le groupe Mémoire de Valserhône sort de ses archives une série de photos retraçant le passé de la ville. Découvrez, chaque semaine, une vue d'ensemble de son territoire. Ce vendredi 19 juin, focus sur une adresse bien connue de la gastronomie locale.

Bailly, l'une des plus anciennes familles bellegardiennes, est l'un des acteurs professionnels et commerciaux du bassin valserhônois depuis plus de 120 ans. L'entreprise, créée à l'origine par Camille Bailly et son frère Ferdinand, est réputée en qualité de grossiste en vins et fromages.

Lorsqu'ils se séparent en 1903, Camille s'installe rue Charcot, à l'emplacement de l'actuelle fromagerie et se spécialise rapidement dans la vente de produits BOF (beurre, œufs, fromage), l'expédition vers de nombreux pays de gruyère en gros, avec pour spécialité le fromage fin "Le Crédo, le délice des gourmets". Lui succédera en 1933 son fils Gaston, qui ajoutera à la liste le désormais célèbre fromage bleu de Gex, ainsi que la tomme de Savoie.

En 1963, Camille, fils de Gaston, se lance à son tour et complète l'activité de son père en commercialisant des produits surgelés, concessionnaire des marques Findus et Gervais. Il prendra dans un second temps la direction de l'affaire familiale et la fait prospérer. En véritable passionné et précurseur, avec plusieurs amis entrepreneurs bellegardiens, il se diversifie dans le traitement des données avec la Générale Informatique. C'est désormais son fils, Olivier, qui perpétue l'activité et la tradition familiale. Installée avenue Paul Langevin, la société a entre-temps changé de nom, et s'appelle désormais Valserine Fromagerie.

Cet article a été réalisé par Éric Toiseux, collaborateur du Groupe Mémoire.

La fromagerie Bailly au début du XXe siècle. Photo DR

DIVONNE-LES-BAINS

L'Appel du 18 juin commémoré avec ferveur

Sophia Toustou et Candice Loth, du CMJ, ont lu le message du 18 juin 1940, prononcé à Londres. Photo Le DL/Gérard DOUS

C'est au square Abbé-Crettin, prêtre divonnais mort des suites de la déportation, que s'est déroulée la commémoration de l'Appel du 18 juin du général de Gaulle. Anciens combattants, forte délégation des anciens paras gessiens, gendarmes, chasseurs alpins, pompiers et plusieurs élus du conseil municipal étaient présents à l'heure de la levée des couleurs devant la stèle commémorative. Successivement, deux jeunes du conseil municipal des jeunes (CMJ), Sophia Toustou et Candice Loth, ont lu le message historique, alors que Véronique Baude, première adjointe au maire, délivrait le message de la secrétaire d'État aux anciens combattants. Le maire Vincent Scattolin déclarait s'inspirer quotidiennement des valeurs qu'il porte. La Marseillaise entonnée par les participants a clos la manifestation.

CESSY

Pas d'augmentation des impôts, mais il va falloir se serrer la ceinture

Il n'y aura pas d'augmentation des impôts communaux, a annoncé Alexandre Schiavone (à g.), maire adjoint en charge des finances. Photo Le DL/G.D.

Séance expresse du conseil municipal, mercredi 17 juin, histoire de voter les taux d'imposition de la commune, sous peine de voter retardée la perception de revenus. C'est Alexandre Schiavone, le maire adjoint aux finances, qui a présenté la délibération sachant qu'en 2020, le gouvernement a gelé les taux d'imposition votés à leur niveau actuel, mais l'État devrait compenser la perte de revenus.

La taxe d'habitation fixée à 11,81 %, représente une recette estimée à 1 207 336 €, la taxe foncière sur le bâti représente 675 664 €, tandis que la taxe foncière sur le non bâti est de 23 560 €, soit un total de recettes de 1 906 560 €.

La volonté municipale est de ne pas accroître la pression fiscale directe ; elle a donc proposé de reconduire les taux votés en 2019 inchangés depuis 2008, à savoir : taxe foncière (bâti) au taux de 9,74 % et taxe foncière (non bâti) de 56,23 %. Mais à l'évidence, le ménage communal devra donc se soumettre à une cure d'amaigrissement : « Nous devrons faire 500 000 € d'économies », explique le maire, Christophe Bouvier.

Le conseil a ensuite approuvé la tarification des salles de l'Espace Jura, accolé à l'école maternelle. Des salles mises à disposition uniquement aux associations de Cessy et non louées, sauf pour les réunions de syndics de copropriété. Pour les salles Branvaux, Colomby, Montrond, Turet, le tarif sera fixé désormais à 100 € et pour les salles Branvaux/Colomby et Montrond/Turet le tarif se monte à 200 €. La commune n'est pas en mesure d'accorder la gratuité de ces salles, comme cela était le cas, a souligné l'adjoint aux finances, appuyé par le maire, alors que Patricia Revellat aurait souhaité maintenir le régime antérieur en faveur des associations.

Enfin, une demande d'aide est faite à l'association Sylv'ACCTES pour des travaux sylvicoles de dégagement sur une surface de 2 ha. Le pourcentage de l'aide sollicitée représente 40 % du montant HT des travaux (2 750 €), soit 1 028 €.

Gérard DOUS

ORNEX

Un "Coup de net" réussi pour le ramassage des déchets

Une benne bien remplie aux Berges du Lion. Photo Le DL/Gérard DOUS

Afin de lutter contre les dépôts de déchets sauvages et les encombrants qui se multiplient, la municipalité a lancé l'opération "Coup de net", orchestrée par Marie-Claude Roch, maire adjointe. Une initiative visant à instaurer une collecte des déchets sur la commune, à l'exception des ordures ménagères. Dimanche 14 juin, les habitants ont répondu en nombre, faisant de l'opération une réussite, particulièrement appréciée de ceux qui sont venus, en cinq points de la commune, remplir de quelques dizaines de mètres cubes les bennes mises à disposition.

MEPHISTO
CHAUSSURES D'EXCEPTION
EXCEPTIONNEL
Jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 juin de 10h à 18h non stop
JOURNÉES MEPHISTO
avec le représentant de la marque
TVA OFFERTE*
-20% DE REMBOURSEMENT IMMEDIAT POUR TOUT ACHAT DE CHAUSSURES MEPHISTO
* Offre valable uniquement le 1er et le 2 Novembre de 9h à 19h. Hors promotion en cours, hors produits d'entretien.
74AC01G13 - V1
Centre Commercial ESPACE CANDIDE Route de Meyrin
01210 FERNEY-VOLTAIRE - 04 50 99 93 53 - Tramway depuis Genève, bus 64